

# Intervention en Espaces Confinés en industrie

IEC

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (**article L. 4121-1 du code du travail**).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

## Objectifs

Etre capable d'intervenir en espace confiné en respectant la recommandation R447 et les procédures internes à l'entreprise



### Public Visé

Toute personne intervenant en espace confiné



### Pré Requis

La formation se déroule en extérieur en simulation d'intervention.

*Les stagiaires doivent apporter leurs EPI (casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, gants, combinaison ou vêtements de travail, gilet de haute visibilité, harnais, détecteur, ...).*

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Intégrer la prévention au déroulement du chantier et sécuriser l'intervention  
Respecter les instructions techniques et les procédures internes  
Repérer et identifier les risques liés aux interventions en espaces confinés  
Savoir utiliser les EPC et EPI adaptés au risque  
Vérifier, entretenir et ranger son matériel  
Analyser l'environnement de l'intervention  
Préparer et organiser son intervention  
Intervenir en sécurité dans un espace confiné (rôles intervenant et surveillant)

## Parcours pédagogique

### Théorie (30%) :

- La réglementation R447
- Les espaces confinés : définition et exemples
- Les risques et les moyens de prévention associés
- Les mesures de prévention
- Description des EPI : Contrôleur d'atmosphère, Harnais, Stop chute, Trépied, Masque auto sauveteur
- Les vérifications (visuelles, fonctionnelles, réglementaires), l'utilisation et l'entretien des EPI
- La ventilation naturelle et mécanique
- Les gaz toxiques et leurs caractéristiques
- Les procédures d'intervention en espaces confinés

### Pratique (70%) :

Lors de divers scénarios mis en place, les stagiaires pourront pratiquer et s'exercer à diverses situations dégradées en fonction des préconisations de la R447. Les spécificités des deux rôles (intervenant et surveillant) seront abordées pour chaque stagiaire. Ce qui comprend : la vérification, l'ajustement, l'utilisation et le réglage des EPI et EPC afin de maîtriser un maximum de risques pendant ces interventions spécifiques.

## Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative : apports didactiques, études de cas, mises en situation et nombreux échanges. Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquis.

## Moyens pédagogiques

- Supports de cours visuels ou PowerPoint
- Documentation de référence (R447, ED 6026, notices constructeurs) accessible via un DRIVE partagé
- Procédures internes du client
- Matériel de balisage
- Auto sauveteur de formation : M20 (OCENCO) et/ou MSA et/ou DRAGER
- Système antichute
- Détecteurs
- Mémo individuel
- Attestation individuelle

## Qualification Intervenant·e·s

2 formateurs qualifiés pour les interventions en espace confiné



### Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par les formateurs lors des différents exercices en contrôle continu et QCM en fin de stage  
*Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.*

## Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



### Durée

**7.00** Heures **1** Jour

### Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD  
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918  
Mail : [contact@gesfor.fr](mailto:contact@gesfor.fr)